CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier universitaire mère-enfant

Université de Montréal

SERVICE DE LA PAIE

NOUVEL EMPLOYÉ

VOTRE PAIE

À quel moment ma paie est-elle déposée?

- Aux deux semaines, dans la nuit du mardi au mercredi.
- Au CHU Sainte-Justine, une période débute le dimanche et se termine le samedi.

Comment consulter mon relevé de paie?

- Sur l'intranet, dans l'outil Paie/GRH
- Sur l'extranet en vous connectant au https://paie-grh.chusj.org

IMPORTANT! La première connexion doit être faite de l'hôpital.

Note importante : Vous aurez besoin de vos codes réseau pour vous connecter.

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PRÉSENCE ET HORAIRE DE TRAVAIL

Employés au relevé de présence
Vous devez compléter et approuver votre relevé de présence aux 2 semaines sur l'intranet ou l'extranet.

Exemples d'employés concernées :

- Employés en administration
- Commis de bureau
- Techniciens
- Professionnels

Employé à l'horaire
Vous devez consulter votre horaire sur l'intranet ou l'extranet afin de valider l'information. Votre gestionnaire approuvera votre horaire aux 2 semaines.

Exemples d'employés concernées :

- Employés en soins (infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires)
- Employés travaillant à l'hygiène et la salubrité
- Employés sur les listes de rappels

© CHU Sainte-Justine

UTILISATION DE LOGIBEC SUR L'INTRANET

Vos accès

Un courriel contenant **votre code d'utilisateur** vous sera acheminé puis un second avec **votre mot de passe Logibec**.

Pour accéder à votre relevé de présence ou à votre relevé de paie, vous devez vous rendre sur la page d'accueil de l'intranet, dans la section ***Outils*** et sélectionner ***Paie/GRH***

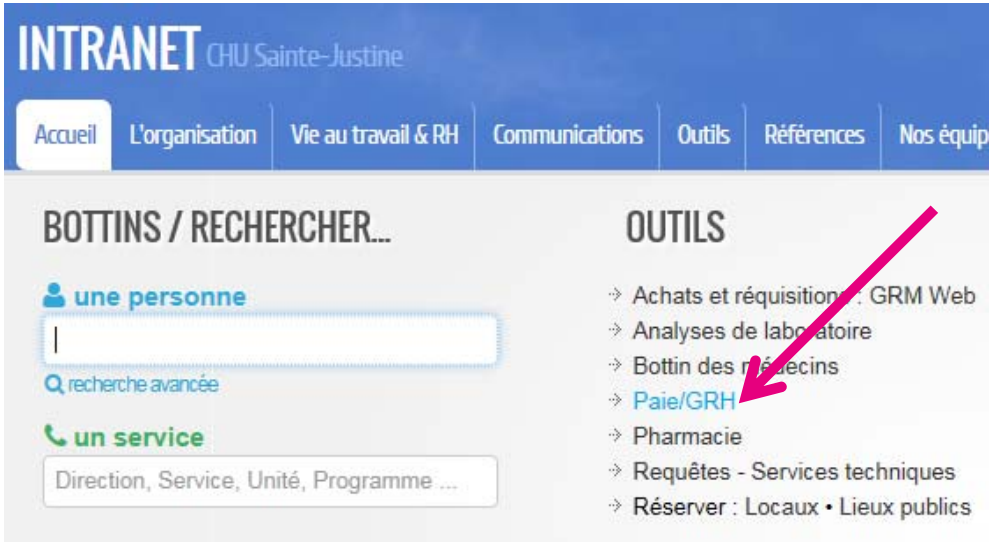

© CHU Sainte-Justine

UTILISATION DE LOGIBEC SUR L'INTRANET

Connectez-vous à Logibec avec vos accès.

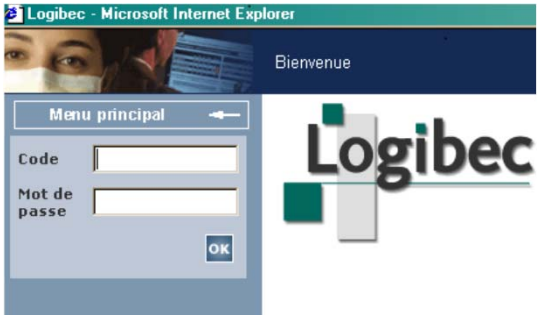

Sur la page d'accueil de Logibec, sélectionnez l'option de votre choix dans le menu à gauche.

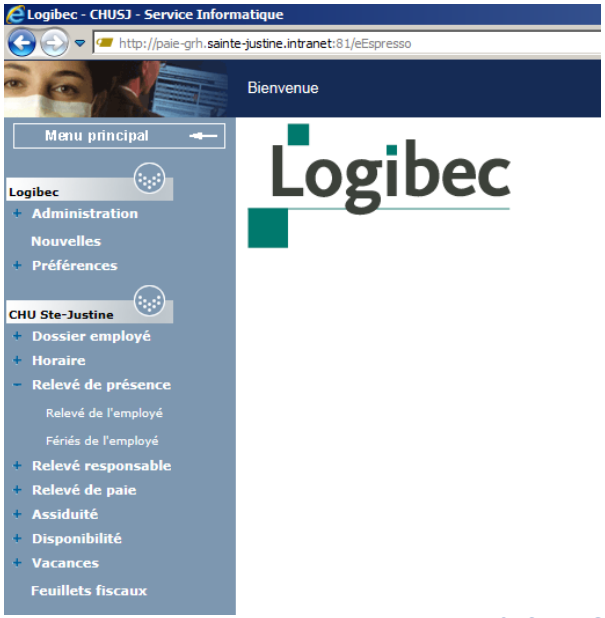

© CHU Sainte-Justine

UTILISATION DE LOGIBEC SUR L’EXTRANET

Accédez à votre paie de chez vous en allant sur **paie-grh.chusj.org**

Vous pouvez notamment y :

- Consulter et approuver votre relevé de présence
- Modifier ou ajouter des disponibilités (système de remplacement)
- Consulter votre horaire
- Consulter votre relevé de paie

Pour votre 1ère connexion, voir le Guide « Accéder à votre paie de chez vous ».

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PRÉSENCE WEB

Lorsque vous sélectionnez le relevé de présence pour la période en cours, votre horaire régulier apparait ainsi que les journées fériées, s'il y en a dans cette période.

Vous avez dans la section complètement à droite, les codes de paie qui vous permettent de modifier votre relevé de présence.

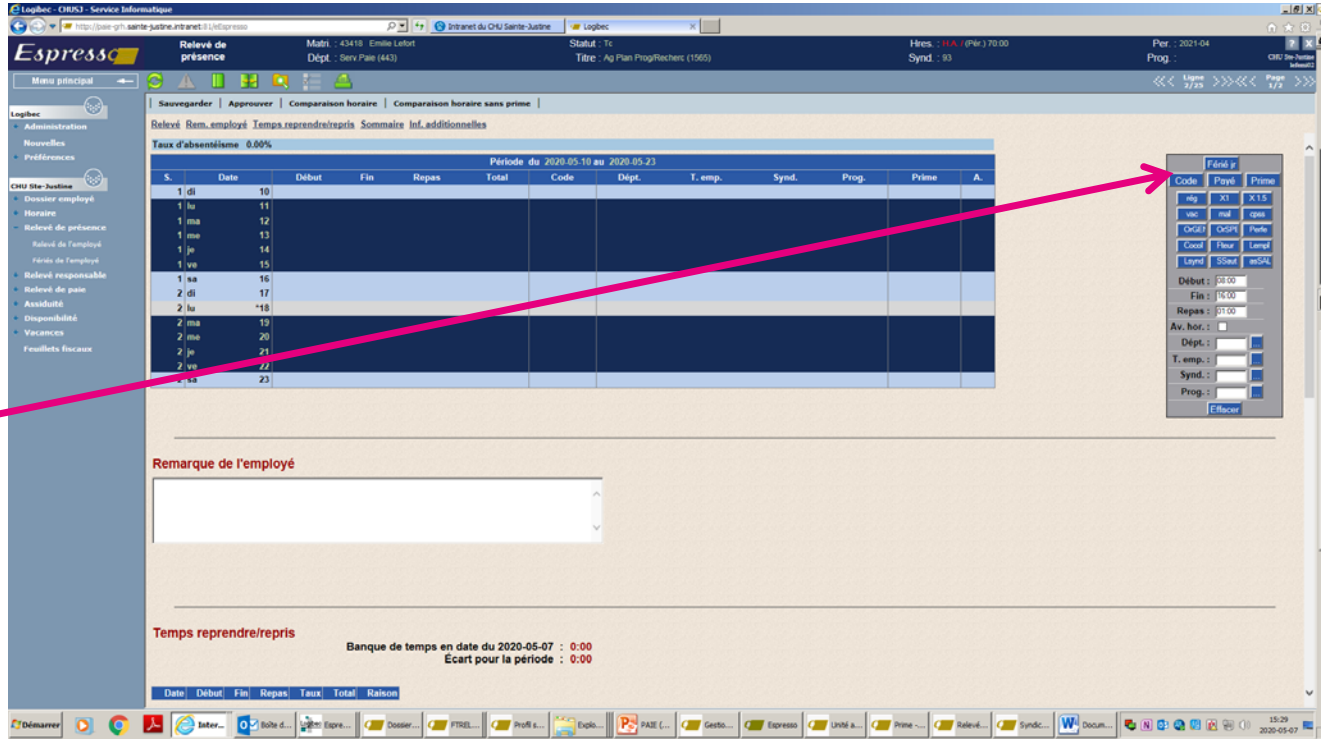

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PRÉSENCE WEB

À titre d’exemple, voici un relevé de présence incluant les modifications de l’employé

Dans la deuxième semaine, l’employé s’est déclaré malade le mercredi. Pour ce faire, il a sélectionné la ligne de la journée et la date en question en la surlignant par un clic. Ensuite, il a été dans le menu de droite en sélectionnant l’icône «mal» pour maladie.

Dans la même semaine, l’employé a pris une journée de vacances. Pour l’inscrire, elle a sélectionné la journée et la date en la surlignant par un clic et puis, en insérant son code en cliquant sur l’icône «vac» dans le menu de droite.

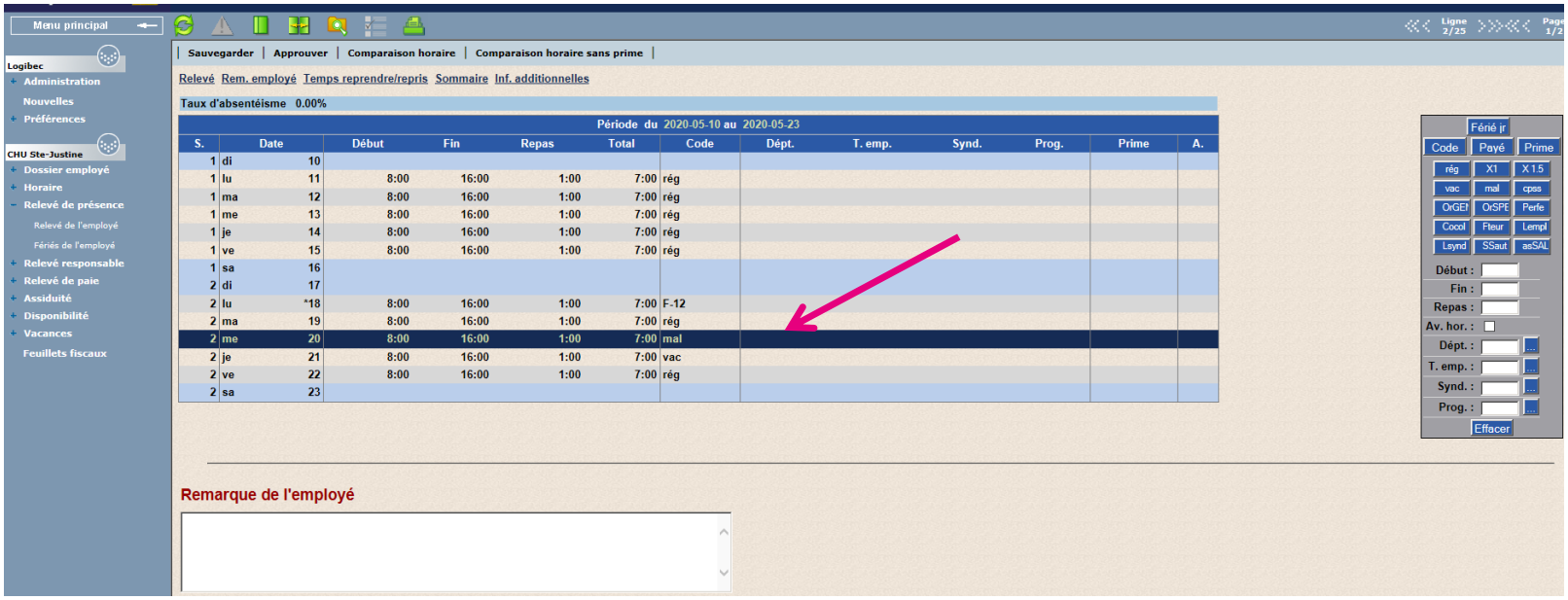

© CHU Sainte-Justine

MODIFIER OU VALIDER SON RELEVÉ DE PRÉSENCE

Pour valider ou modifier son relevé de présence, l’employé doit ensuite faire les 4 étapes suivantes :

1. Sauvegarder ses modifications en sélectionnant «sauvegarder» dans la barre d’outils située dans le haut de la page.
2. Confirmer ses heures de formation s’il y a lieu. Une boite de confirmation apparaîtra pour ce faire.
3. Approuver son relevé de présence, sur la barre d’outils située dans le haut de la page.
4. Inscrire à nouveau son mot de passe. Une boite d’information apparaîtra pour ce faire.

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PAIE

Voici un exemple de relevé de paie qui comprend trois sections.

CHU SAINTE-JUSTINE
3175 COTE STE-CATHERINE
MONTREAL, QC
H3T1C5

Relevé de paie

Période		Matricule	N° chèque	Payable le
2020-21	(du 2020-01-05 au 2020-01-18)		**6936364**	**2020-01-29**

Service	**7 - DIR.RESS.FIN.PART**	Titre d'emploi	**2101 - TECH ADMINISTRATION**	Taux horaire	**24.00**
Département	**441 - COMPTABILITÉ**	Site		du 2019-12-22 au 2020-01-18	

Rémunérations			Déductions				Accumulations	
Description	Unité	Montant	Description			Montant	Description	Montant
REGULIER	70.00	2034.90	RRQ			109.86	SALAIRE BRUT	4092.20
FOR. REM. ADD.		11.20	IMPOT PROVINCIAL			197.55	R.R.Q.	219.72
			IMPOT FEDERAL			144.78	IMPOT PROVINCIAL	395.10
			RREGOP=SYND			152.10	IMPOT FEDERAL	289.57
			ASSURANCE EMPLOI			24.55	RREGOP=SYND	304.19
			SNE HSJ BUR		%	36.83	ASSURANCE EMPLOI	49.10
			SSQ (CSN)	BASE		68.54	RETENUE SYNDICALE	73.66
			SSQ (CSN)	OPT1		6.65	CARTE REPAS	2.15
			SSQ (CSN)	OPT2		29.14	ASSURANCE GROUPE	277.94
			SSQ (CSN)	OPT3		26.45	R.Q.A.P.	20.22
			SSQ (CSN)	TVQ		11.77	SALAIRE NET	2460.55
			RQAP			10.11	PP.ASS.IMPOS.PROV.	31.62
Total - Rémunérations		**2046.10**	**Total - Déductions**			**818.33**		
			Salaire net			**1227.77**		

Autres renseignements		Banques au 2020-01-18			Fériés non pris	
Description	Montant	Description		Montant	Année - Numéro	Année - Numéro
PART PATR. ASSUR. IMPOS. PROV	15.81	MALADIE COURANTE	HR	4.20		
		TEMPS DU	HR	3.50		
		VACANCES QUANTUM	HR	96.25		
		VACANCES T.C.	HR	96.25		

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PAIE

Voici l’information que vous avez dans la première section :

Section grise

- Période de paie
- Numéro d’employé
- Date de dépôt de la paie

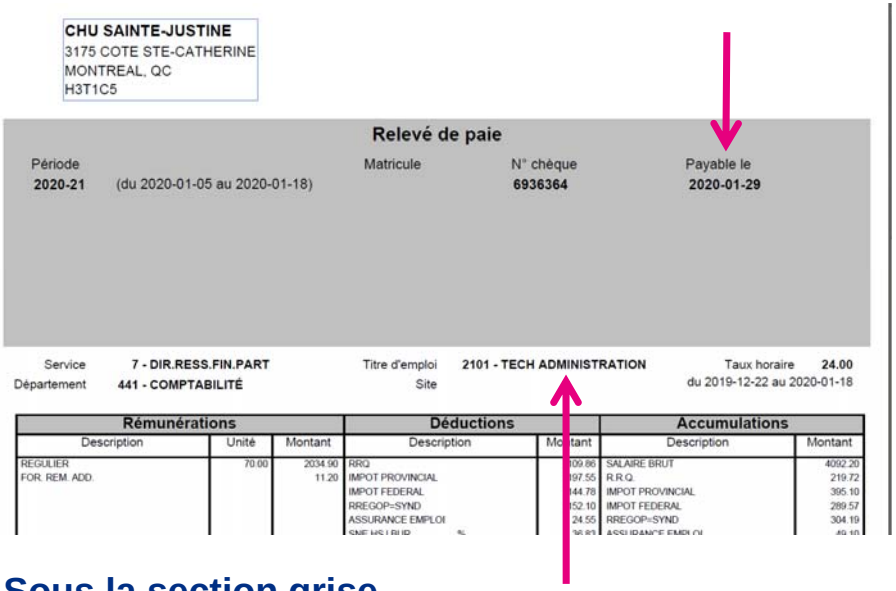

CHU SAINTE-JUSTINE
3175 COTE STE-CATHERINE
MONTREAL, QC
H3T1C5

Relevé de paie

Période		Matricule	N° chèque	Payable le
2020-21	(du 2020-01-05 au 2020-01-18)		**6936364**	**2020-01-29**

Service	**7 - DIR.RESS.FIN.PART**	Titre d'emploi	**2101 - TECH ADMINISTRATION**	Taux horaire	**24.00**
Département	**441 - COMPTABILITÉ**	Site		du 2019-12-22 au 2020-01-18	

Rémunérations			Déductions		Accumulations	
Description	Unité	Montant	Description	Montant	Description	Montant
REGULIER	70.00	2034.90	RRQ	109.86	SALAIRE BRUT	4092.20
FOR. REM. ADD.		11.20	IMPOT PROVINCIAL	197.55	R.R.Q.	219.72
			IMPOT FEDERAL	344.78	IMPOT PROVINCIAL	395.10
			RREGOP=SYND	152.10	IMPOT FEDERAL	289.57
			ASSURANCE EMPLOI	24.55	RREGOP=SYND	304.19

Sous la section grise

- Votre direction
- Votre service
- Votre titre d’emploi
- Votre tarif horaire

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PAIE

Section *Rémunérations*
Vous avez la description du temps travaillé, le nombre d'heures et le montant correspondant.

Section *Déductions*
Vous avez le descriptif de tous les éléments déduits de votre salaire et les montants prélevés.
Exemples : impôts, assurances, cotisations syndicales

Section *Accumulations*
Vous avez le cumulatif des montants versés et déduits dans l'année fiscale en cours.

Rémunérations			Déductions			Accumulations	
Description	Unité	Montant	Description		Montant	Description	Montant
REGULIER	70.00	2034.90	RRQ		109.86	SALAIRE BRUT	4092.20
FOR. REM. ADD.		11.20	IMPOT PROVINCIAL		197.55	R.R.Q.	219.72
			IMPOT FEDERAL		144.78	IMPOT PROVINCIAL	395.10
			RREGOP=SYND		152.10	IMPOT FEDERAL	289.57
			ASSURANCE EMPLOI		24.55	RREGOP=SYND	304.19
			SNE HSJ BUR	%	36.83	ASSURANCE EMPLOI	49.10
			SSQ (CSN)	BASE	68.54	RETENUE SYNDICALE	73.66
			SSQ (CSN)	OPT1	6.65	CARTE REPAS	2.15
			SSQ (CSN)	OPT2	29.14	ASSURANCE GROUPE	277.94
			SSQ (CSN)	OPT3	26.45	R.Q.A.P.	20.22
			SSQ (CSN)	TVQ	11.77	SALAIRE NET	2460.55
			RQAP		10.11	PP.ASS.IMPOS.PROV.	31.62
Total - Rémunérations		2046.10	**Total - Déductions**		818.33		
			Salaire net		1227.77		

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PAIE

Section *Autres renseignements*

Vous avez l’information sur :

- La part employeur pour les assurances collectives
- Votre salaire hebdomadaire lorsque vous changez d’échelon
- Tout message inscrit par le service de la paie s’il y a lieu

Section *Banque*

Vous trouverez toute l’information mise à jour sur :

- Le solde de votre banque de maladie
- Les heures de temps à reprendre
- Les heures de vacances que vous avez en banque (vacances quantum)
- Le nombre d’heures de vacances pour lequel vous serez rémunéré (vacances TC ou TP)

Section *Fériés non pris*

Vous verrez le code d’un férié que vous n’auriez pas pris, si c’est le cas.

			SSQ (CSN)	BASE	68.54	RETENUE SYNDICALE	73.66
			SSQ (CSN)	OPT1	6.65	CARTE REPAS	2.15
			SSQ (CSN)	OPT2	29.14	ASSURANCE GROUPE	277.94
			SSQ (CSN)	OPT3	26.45	R.Q.A.P.	26.22
			SSQ (CSN)	TVQ	11.77	SALAIRE NET	2480.56
			RQAP		10.11	PP ASS.IMPOS.PROV	31.62
Total - Rémunérations		2946.10	Total - Déductions		818.33		
			Salaire net		1227.77		

Autres renseignements		Banques au 2020-01-18			Fériés non pris	
Description	Montant	Description		Montant	Année - Numéro	Année - Numéro
PART PATR. ASSUR. IMPOS. PROV	15.81	MALADIE COURANTE	HR	4.20		
		TEMPS DU	HR	3.50		
		VACANCES QUANTUM	HR	96.25		
		VACANCES T.C.	HR	96.25		

© CHU Sainte-Justine

RELEVÉ DE PAIE

Note importante

Si vous constatez une erreur sur votre relevé de paie, vous devez vous adresser directement à votre gestionnaire. Celui-ci fera parvenir par courriel une demande de correction au service la paie.

Vous avez des questions concernant votre dossier d'employé?

Adressez-les par courriel à service.employes.hsj@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 514 345-4750, option 3

Exemples de question : échelon, assurances collectives, déductions au dossier

© CHU Sainte-Justine

Des questions?
Contactez le Service de la paie.

Heures d’ouverture

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30
Prenez rendez-vous pour nous rencontrer en personne

Par téléphone

514 345-4931
Poste 4742 – Questions en lien avec la paie
Poste 4702 – Mot de passe oublié

Par courriel

paie.hsj@ssss.gouv.qc.ca